



Organe international de contrôle des stupéfiants

Pour information — document sans caractère officiel.

**EMBARGO: 2 mars 2005
00:01 heure (GMT)**

MALGRÉ LES PROGRÈS SIGNIFICATIFS RÉALISÉS, L'AFRIQUE DEMEURE UN MAILLON FAIBLE DU CONTRÔLE INTERNATIONAL DES DROGUES, DÉCLARE L'ORGANE

Dans son rapport annuel rendu public aujourd'hui (2 mars 2005), l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) engage les gouvernements africains à accorder un rang de priorité plus élevé à la lutte contre le problème de la drogue dans leur pays. Il demande également à la communauté internationale de fournir une assistance et un appui appropriés aux États de la région afin de les aider à combattre le trafic et l'abus de drogues.

Le problème de la drogue devient de plus en plus sérieux dans de nombreux pays africains. L'Afrique demeure l'une des principales sources du cannabis disponible sur les marchés illicites de la région ou de l'Europe. Le Maroc est le plus grand producteur de cannabis du continent, avec une superficie totale des cultures estimée à 134 000 hectares et une production de quelque 3 000 tonnes de résine de cannabis par an, selon une enquête conjointe effectuée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Gouvernement marocain. Environ 60 % de la résine de cannabis saisie dans le monde est d'origine marocaine. Il y a des raisons de croire que certains des nombreux conflits civils qui touchent l'Afrique sont partiellement financés par le produit du trafic de drogues.

Selon le rapport annuel rendu public à Vienne, le fait que les pays africains disposent de moyens techniques et institutionnels limités pour lutter de façon globale contre les problèmes de drogues a été un obstacle à la mise en œuvre des stratégies nationales de contrôle des drogues. Au niveau international, l'inadéquation des systèmes de contrôle en vigueur sur le continent peut poser de graves problèmes pour la surveillance du commerce international des drogues utilisées à des fins médicales et scientifiques.

Les mesures prises par les services de détection et de répression ont donné des résultats satisfaisants, quoique limités. Les pays africains collaborent en matière de contrôle des drogues en organisant régulièrement des réunions des services de détection et de répression, comme les réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, la réunion opérationnelle sur les drogues des chefs des services d'enquête criminelle et des services de lutte contre les stupéfiants d'Afrique de l'Est ou la réunion de l'organisation de coopération des chefs de police d'Afrique de l'Est.

La coopération entre les services de détection et de répression des pays participant à l'Initiative pour des opérations conjointes en Afrique de l'Ouest a abouti à la saisie de plus de 140 kilos de cocaïne à Cotonou (Bénin) en avril 2004. En 2004, d'autres saisies records de cocaïne ont été effectuées: 600 kilos au Ghana, environ 450 kilos au large de la côte togolaise et près de 200 kilos au Cap-Vert. L'intensification des opérations de saisies au niveau national a également donné des résultats notables: le Gouvernement zambien a, par exemple, pu saisir 182 tonnes de cannabis en 2003 alors qu'il n'en avait saisi que 30 tonnes en 2001 et 2002.

La plupart des pays d'Afrique disposent de mécanismes législatifs et administratifs peu adaptés au contrôle des produits chimiques précurseurs nécessaires à la fabrication illicite de drogues. Toutefois, l'Afrique du Sud et le Nigéria ont mis au point des systèmes très efficaces pour empêcher le détournement de produits chimiques vers les circuits illicites. En 2004, 12 tonnes de poudre de méthaqualone utilisée pour la fabrication illicite de sédatifs (Mandrax) ont été saisies en Afrique du Sud et au Mozambique. La méthaqualone fait l'objet d'un abus important en Afrique australe, où elle est généralement fumée avec du cannabis (mélange communément appelé "white pipe"). De même, un envoi de 40 tonnes de permanganate de

Organe international de contrôle des stupéfiants

potassium, substance utilisée pour la fabrication illicite de la cocaïne, en provenance des États-Unis et à destination du Nigéria a été stoppé en 2004.

La consommation d'héroïne par injection est de plus en plus souvent signalée en Afrique de l'Est et en Afrique australe, ce qui risque d'avoir de graves répercussions sur la propagation du VIH/sida. L'abus de méthcathinone ("cat"), substance présentant un risque d'abus analogue à celui de la méthamphétamine, est aussi source de préoccupation. Le fait que des substances psychotropes comme le diazépam soient souvent vendues dans la rue en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale peut également donner lieu à un abus.

Par ailleurs, la disponibilité de stupéfiants légaux utilisés à des fins médicales, notamment pour traiter la douleur, est particulièrement faible en Afrique. Plus de 30 pays ne consomment quasiment pas de stupéfiants, et même les plus grands consommateurs de ces substances n'utilisent qu'une petite fraction des quantités consommées aux États-Unis et en Europe de l'Ouest.

L'Organe engage la communauté internationale à redoubler d'efforts pour appuyer les gouvernements africains dans leur lutte contre l'abus de drogues et le trafic de drogues illicites.